



Mobilhome pendant chantier

Par Leri

Bonjour,

J'ai un projet d'extension sur un bâti existant, et j'envisage d'installer un mobilhome sur le terrain pour y habiter le temps que les travaux soient réalisés.

Je souhaiterais donc savoir quels sont mes droits et devoirs.

En vous remerciant d'avance pour votre réponse,

Cordialement,

Leri